

Correspondances littéraires
érudites, philosophiques, privées ou secrètes
V,8

Jean-Louis AUBERT

CORRESPONDANCE
LITTÉRAIRE
DE KARLSRUHE

Tome VIII

(15 janvier 1781 – 30 avril 1783)

Textes édités par Philippe HOYAU, Cyril FRANCÈS,
Samy BEN MESSAOUD



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2024

www.honorechampion.com

Année 1781

Du 15 janvier 1781

Peu de personnes ont entre les mains le prospectus que M. Caron de Beaumarchais se dispose à donner au public pour l'édition des œuvres de M. de Voltaire¹ avec les caractères de Baskerville² ; peu de personnes même, à ce que l'on assure, non sans causer beaucoup d'étonnement, s'empressent de se le procurer comme de souscrire pour cette magnifique édition, dont les avances montent déjà, dit-on, à plus de 500 mille livres. Elle sera en deux formats, in-8°, 60 volumes à 25 louis en feuilles, et in-4°, 40 volumes à 40 louis l'exemplaire tiré sur papier royal anglais et à 25 louis sur du papier de France³. Il y aura en outre pour l'édition in-8° une somme de 200 mille livres, répartie en forme de chance entre les souscripteurs par la voie d'une loterie gratuite de 400 lots sur 4000 billets ou reconnaissances de souscription. Toute cette belle perspective semble produire peu d'effet, et bien des gens

1 – « On a publié le *prospectus des éditions de Voltaire*, à laquelle préside Monsieur de Beaumarchais, et que je vous ai annoncé depuis longtemps. C'est la plus grande entreprise qu'on ait faite en librairie depuis celle de l'*Encyclopédie*. A en juger par l'échantillon qu'on nous en donne, elle sera aussi la plus belle pour l'exécution, depuis qu'il n'est rien sorti des presses de Baskerville. », annonce la *Correspondance secrète, politique et littéraire* du 31 janvier 1781. Pour faire connaître ce « monument » éditorial, plusieurs prospectus de souscription seront imprimés par la Société littéraire et typographique, création et propriété de Caron de Beaumarchais. Ils seront diffusés dans toute l'Europe. Pour l'édition in-4°, il s'agit d'un véritable dossier de huit pages, conservé à la BnF, comportant quatre pages d'échantillons de typographie et de papier (« Le papier ne sera pas moins blanc que celui du modèle, quoique plus épais et moins transparent. »), titré *Édition des œuvres de M. de Voltaire, avec les caractères de Baskerville*. Au prix de 300 000 livres (100 000 comptant et 200 000 pris sur les bénéfices futurs de l'entreprise), l'auteur du *Mariage* avait en effet acquis en février 1779 les droits de ce « portefeuille » voltairien prestigieux auprès de l'imprimeur libraire Charles Panckoucke (propriétaire du *Mercur de France* et du *Journal de politique et de littérature* de La Harpe). Celui-ci les avait lui-même obtenus de Mme Denis, nièce de l'écrivain disparu le 30 mai 1778, alors que Decroix et Condorcet assuraient un premier assemblage des textes. Ayant, pour échapper à la censure royale, établi son imprimerie dans la ville de Kehl, en Allemagne, Beaumarchais y organise l'impression de ces œuvres complètes. Les volumes ne parviendront chez les souscripteurs qu'à partir de janvier 1785 au lieu de 1782 comme il avait été promis. Le dernier paraîtra en 1789.

2 – Police de caractères d'inspiration néo-classique, dédiée aux ouvrages luxueux, le Baskerville a été fondu par John Baskerville (1706-1775), imprimeur à Birmingham. Après la disparition de celui-ci, Beaumarchais acquiert ses fontes auprès de sa veuve. Dès lors, 68 caisses de caractères et poinçons rejoignent en mai 1781 les 24 presses installées à Kehl. Problème : les fontes accentuées ne figurent pas dans l'envoi : « Les reproches que l'on fait aux Éditeurs de faire attendre ce *Prospectus* au Public, ne sont point mérités : il ne restait en Angleterre qu'un seul ouvrier de feu Baskerville en état de graver les accents français : ces accents sont gravés maintenant, les matrices viennent d'en être frappées », lit-on dans l'*Avis aux personnes qui ont des écrits particuliers, des pièces fugitives ou des lettres de M. de Voltaire*, 2 pages, s.l.n.d.

3 – En réalité 69 volumes in-8° en deux éditions successives seront débités (ainsi qu'une *Vie de Voltaire* de Condorcet formant le volume 70) et 92 au format in-12, les acheteurs pouvant acquérir les volumes séparément. Les in-4° initialement prévus à 1000 exemplaires en 40 volumes (*royal* et *médian* selon la qualité du papier) seront abandonnés en 1785, 85 lecteurs seulement ayant souscrit à ces tirages de prestige.

craignent que l'entrepreneur ne se ruine¹. Il éprouve des difficultés en Angleterre pour attirer les ouvriers de Baskerville ; il y en éprouve aussi pour la distribution de ses billets de souscription, les loteries y étant défendues sévèrement. Quoi qu'il en soit, voici comme débute l'*Avertissement* donné par les rédacteurs à la tête du prospectus.

Les écrits de M. de Voltaire dont le public jouissait avant sa mort, ne sont pas les seuls fruits de son génie. Ses portefeuilles contiennent des fragments précieux de ses œuvres anciennes, des morceaux destinés à de nouvelles compositions et des ouvrages entièrement achevés qu'il différerait encore de donner au public.

M. de Voltaire a laissé trente et un volumes de ses œuvres corrigées en entier de sa main sur la dernière édition. Comme il n'a mis son nom à aucun de ses ouvrages, nombre de pièces fugitives et de morceaux plus importants en prose ou en vers que les règles de la saine critique ne permettaient pas de lui attribuer, avaient été imprimés dans ses œuvres, tandis que d'autres qui lui appartiennent réellement, ne se trouvaient dans aucune édition, quoique plusieurs eussent paru dans les journaux du temps. Mais ces ouvrages rejetés ou corrigés depuis par M. de Voltaire ne laissent plus aucun doute à leur égard.

Ces corrections, les notes de l'auteur et quelques fragments originaux, réunis avec choix à la fin de chaque ouvrage n'en grossiront point inutilement la collection ; nous les offrons aux gens de lettres, aux gens du monde, comme des leçons de critique et de goût, plus sûres et plus utiles aux progrès des arts que ne seraient toutes celles des commentateurs.

Cette édition, aussi pure que complète, aura soixante volumes in-8°. Si nous en avions pu restreindre le nombre, nous l'aurions fait ; mais les matières nouvelles sont tellement abondantes que tous nos efforts se bornent à ne pas l'augmenter.

Les œuvres déjà connues et imprimées enfin sur des versions fidèles composeront environ quarante volumes.

La vie de l'auteur et les anecdotes qui en dépendent, ses œuvres posthumes en vers et en prose, un choix de ses lettres avec des notes historiques et la table raisonnée des matières formeront environ vingt volumes nouveaux.

Les lettres de M. de Voltaire sont d'un intérêt si piquant et d'un style si varié suivant les opinions sur les objets, les personnes ou les événements, et suivant le ton plus ou moins familier de sa correspondance qu'il est impossible de les retrancher de ses œuvres, dont elles sont une partie essentielle. La collection des lettres sera donc composée des correspondances suivies que l'auteur avait soigneusement rassemblées et annotées sur les copies qu'il en conservait ; des lettres où il a traité quelques points de morale, de politique ou de littérature, enfin de celles qui peuvent servir de matériaux à l'histoire².

Plus loin, on lit :

Les œuvres seront divisées en deux grandes parties ; la poésie et les ouvrages en prose. Chaque ouvrage sera placé dans sa classe, suivant la date de sa composition. Nous ne ferons aucune

1 – Seulement 2000 souscriptions sur les 15 000 escomptées seront réalisées : « [...] j'aurais perdu au moins 600 000 livres. », déplore Beaumarchais dans une lettre du 7 août 1788 à Théveneau de Morande. In *Beaumarchais*, Maurice Lever, Fayard, 2003, t. II, p. 368.

2 – Le prospectus de souscription précise encore : « Les personnes qui ont des lettres particulières de M. de Voltaire sont incessamment priées de les envoyer au correspondant général de la société, soit pour collationner ces lettres avec les copies que nous en avons, soit pour les faire copier si elles nous manquent, les originaux leur seront fidèlement rendus. »

critique littéraire ; nous nous bornerons à des notes très courtes, savoir 1°. Dans les pièces où M. de Voltaire s'est cité lui-même, les notes de renvoi aux ouvrages qui contiennent les citations. 2°. Les notes absolument nécessaires pour donner aux lecteurs étrangers la connaissance des anecdotes ou des allusions renfermées dans les écrits de l'auteur. 3°. Les notes explicatives des sources où M. de Voltaire a puisé plusieurs faits extraordinaires, et celles qui rectifient les dates sur lesquelles il a erré. 4°. Les notes sur les imitations que l'auteur a faites des anciens et de quelques modernes. 5°. Les notes sur quelque points de philosophie, de physique et d'histoire où cet auteur est d'une opinion contraire à celle des savants. 6°. Enfin les notes relatives à des faits historiques ou physiques que M. de Voltaire n'avait pu connaître parce que les ouvrages où ils sont rapportés n'ont paru qu'après sa mort ou peu de temps auparavant.

Voilà ce qu'il importe le plus de connaître sur cette immense entreprise, dont on ne sait les détails que par ouï-dire dans la plus grande partie du public¹. Lorsque le prospectus aura acquis une grande célébrité, mordra-t-on à la souscription ? Quant à présent on n'y mord guère.

Il paraît un nouveau cahier de la *Description des arts* par l'Académie royale des Sciences². C'est l'art du fabricant de velours de coton, nouveau genre d'industrie qui s'est bien perfectionné depuis quelque temps, précédé d'une dissertation sur la nature, le choix et la préparation des matières, et suivi d'un traité de la teinture et de l'impression d'étoffes de ces mêmes matières, par M. Roland de la Platière³, inspecteur général des manufactures de Picardie. On voit dans l'introduction mise à la tête de l'ouvrage, que ce sont les frères Hubart qui, les premiers, ont fabriqué des velours de coton à Rouen avant 1740 ; que, de 1750 à 1752, un particulier d'Anvers forma un pareil établissement à Vernon ; que, vers le même temps, un calendreur⁴ de Manchester⁵, province d'Angleterre, où les fabriques de

1 – Il semble que l'abbé Aubert, l'auteur de cette *Correspondance*, ignorait que les autorités de Karlsruhe avaient accompagné l'entreprise de Kehl, lui assurant privilège et protection. Lire *L'Édition Kehl de Voltaire*, Linda Gil, vol. 1, Honoré Champion Éditeur, 2018, p. 183-185.

2 – Un catalogue-prospectus daté du 18 juillet 1781, expose au public l'intérêt de cette collection, très proche dans ses intentions de l'*Encyclopédie* : « La Description des Arts est une vaste entreprise, dont l'Académie des Sciences s'est constamment occupée depuis beaucoup d'années, et presque depuis son institution. Elle doit cette constance aux objets d'une utilité générale. Un grand nombre d'arts ont été décrits. [...] Le Sieur Moutard continuera de vendre les Arts séparés, de manière que chaque artiste pourra acquérir la description particulière de l'Art qui le concerne. » *Continuation de la description des Arts, approuvés par l'Académie royale des Sciences*, in-8°, 16 pages, Nicolas-Léger Moutard, imprimeur-libraire. Ce même document met en garde contre une contrefaçon in-4° débitée à Neuchâtel.

3 – Ministre de l'Intérieur girondin à deux reprises pendant la Révolution, Jean-Marie Roland de la Platière (1734-1793) fut inspecteur des manufactures à Amiens puis à Lyon, contributeur de l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke et publia en 1780, *L'art du fabricant d'étoffes en laines rases et sèches* puis *L'art du fabricant de velours de coton* chez l'imprimeur-libraire Moutard, dans la collection « Description des Arts et Métiers » (voir note précédente).

4 – « L'ouvrier qui met les étoffes sous la calendre ». La calendre est la « machine qui sert à moirer certaines étoffes, et à cacher les défauts des toiles et de quelques autres étoffes. » *L'Encyclopédie*, 1^{ère} édition, t. 2, à Paris, 175, p. 550-551.

5 – Il s'agit de John Holker (1719-1786), exilé en France, fondateur en 1752 de la Manufacture royale de velours de coton de Saint-Sever, alors banlieue de Rouen. Trudaine le nomme en 1755, Inspecteur général des manufactures.